



## FRANCE

# Ecole : des pistes pour renforcer la « justice territoriale »

### ÉDUCATION

**Une étude de France Stratégie suggère de réorienter l'allocation des moyens vers les écoles primaires en fonction du profil social des élèves.**

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

C'est une étude qui tombe à pic pour l'exécutif. Elle porte sur cette « justice sociale et territoriale » que Jean-Michel Blanquer appelle de ses vœux pour « partir à la reconquête des territoires ». La semaine dernière encore, le ministre de l'Éducation plaidait pour un « investissement dans l'école primaire » renforcé. France Stratégie, organisme rattaché à Matignon, vient de publier une note pour « mieux adapter les moyens aux territoires » en matière d'écoles primaires.

#### Un bilan « globalement satisfaisant »

La situation actuelle, héritée de la refonte de la carte de l'éducation prioritaire de 2014, est jugée « globalement satisfaisante » : « Les réseaux d'éducation prioritaire scolarisent les deux tiers des élèves des 20 % des quartiers les plus défavorisés et ce ciblage s'est amélioré. »

Mais il y a des angles morts : 350.000 élèves qui devraient être scolarisés en éducation prioritaire ne le sont pas. Ils sont parfois dans des écoles dites « orphelines », qui ne bénéficient pas des dispositifs de l'éducation prioritaire parce que leur collège de rattachement n'y figure pas. À l'inverse, des écoles qui accueillent des élèves de milieux plus favorisés se retrouvent « embarquées », à tort, dans des réseaux d'éducation prioritaire. « Le débat sur la juste labellisation des écoles doit être rouvert », affirme l'étude.

Certaines écoles sont ainsi « surdotées ». À Denain (Nord), où 68 % des élèves sont classés en REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcé) et où le niveau de vie médian des couples avec enfants est de 1.050 euros, on compte moins de 5,4 enseignants pour 100 élèves (la moyenne nationale est à 5,4), alors que dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris où le niveau de vie médian est roche de 4.050 euros, on en dénombre plus de 5,4.

Pour mieux adapter les moyens à la réalité des territoires, France Stratégie réclame des données sur l'origine sociale des élèves, école par école, d'ici à fin 2019, avant la mise en œuvre de la réforme de l'éducation prioritaire prévue par le ministre pour la rentrée scolaire 2020. Pour que la réa-



lité sociale prise en compte soit celle des écoles, et non celle du collège de rattachement.

### Elargir le dédoublement des classes

France Stratégie propose aussi d'affiner le zonage. Soit en labellisant directement les écoles défavorisées sans tenir compte du collège de rattachement. Soit en maintenant le lien avec le collège mais en modulant les dotations des écoles selon la difficulté sociale de chacune. L'organisme y voit une occasion de mieux doter les écoles « orphelines » et de les faire bénéficier du dédoublement des CP et des CE1. Les moyens des écoles « embarquées » seraient réduits. Et le dédoublement des classes se verrait étendu, comme Emmanuel Macron s'y est engagé. ■

## Les chiffres clefs

# 4.500

### ÉCOLES

sont classées en éducation prioritaire (REP).

# 1.500

### ÉCOLES

en éducation prioritaire renforcée (REP+).

# 1

### MILLION

d'élèves relèvent de l'éducation prioritaire, (20 % dans le primaire).